



Pour diffusion immédiate : 10/11/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL ADRESSE UNE LETTRE AUX ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS L'IA POUR LES INFORMER QUE LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE PROTECTION SONT DÉSORMAIS EN VIGUEUR

Une loi inédite aux États-Unis impose aux entreprises spécialisées dans les assistants IA de mettre en place des fonctionnalités de sécurité et d'envoyer des notifications pour interrompre les utilisateurs qui utilisent ces appareils pendant de longues périodes

Les assistants IA doivent désormais détecter et mettre en œuvre un protocole de sécurité si les utilisateurs évoquent des comportements autodestructeurs et les orienter vers des centres d'aide d'urgence

S'appuie sur l'engagement de la gouverneure à protéger les New-Yorkais contre les préjudices numériques et à promouvoir l'IA pour le bien public

[Consultez la lettre ouverte aux entreprises ici](#)

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui l'entrée en vigueur de mesures de protection de premier plan au niveau national pour les assistants IA opérant à New York. La loi, défendue dans le cadre du budget exécutif de la gouverneure au début de l'année, exige des opérateurs d'assistants IA qu'ils mettent en place des dispositifs de sécurité et envoient des notifications pour interrompre les utilisateurs qui utilisent ces systèmes pendant des périodes prolongées. Les assistants IA sont désormais tenus de détecter et de mettre en œuvre un protocole de sécurité si un utilisateur exprime des idées suicidaires ou d'automutilation, notamment en l'orientant vers un centre de crise. La loi impose également aux exploitants d'assistants virtuels d'informer et de rappeler aux utilisateurs, toutes les trois heures d'utilisation continue, qu'ils n'interagissent pas avec un être humain. La loi sur les assistants virtuels d'IA (AI companion law) s'inscrit dans l'engagement de la gouverneure à protéger les New-Yorkais des risques numériques tout en favorisant le développement d'une intelligence artificielle au service de l'intérêt public. Veuillez consulter la lettre ouverte qui a été envoyée aux entreprises [ici](#).

La gouverneure Hochul a déclaré : « Il incombe aux dirigeants de veiller à ce que les technologies innovantes qui façonnent notre monde protègent également ceux qui les

utilisent, en particulier nos jeunes à travers tout l'État. Je me réjouis de travailler avec les entreprises et mes partenaires au sein du gouvernement de l'État afin de continuer à garantir que l'État de New York reste un leader mondial dans l'ouverture de la voie vers l'avenir d'une IA responsable. »

Letitia James, procureure générale, a déclaré : « Les histoires de personnes qui ont été incitées par des robots IA à se faire du mal ou à mettre fin à leurs jours sont déchirantes. Les entreprises spécialisées dans l'IA ont la responsabilité de protéger leurs utilisateurs et de veiller à ce que leurs produits ne manipulent ni ne nuisent aux personnes qui utilisent ces assistants IA. Aucune entreprise ne devrait pouvoir tirer profit d'un assistant IA qui met ses utilisateurs en danger. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir pris des mesures décisives pour que New York continue à montrer la voie en matière de sécurité de l'IA, et je n'hésiterai pas à tenir les entreprises responsables des dommages causés aux New-Yorkais par des produits d'IA dangereux. »

Les « compagnons IA » sont conçus pour simuler des relations humaines avec les utilisateurs, par exemple en se faisant passer pour un ami ou un partenaire amoureux IA. Ces systèmes peuvent mémoriser des informations personnelles, adapter leur personnalité aux préférences des utilisateurs et sont conçus pour maintenir l'intérêt des utilisateurs. Des rapports récents indiquent une utilisation croissante des assistants IA, et certains experts avertissent que ces systèmes ne sont pas sûrs pour les mineurs ni pour les populations vulnérables. Afin de protéger les New-Yorkais contre les préjudices numériques, dans le cadre du budget adopté pour l'exercice 2026, la gouverneure Hochul a mis en place ces nouvelles mesures de protection en vertu de l'article 47 de la loi sur les affaires générales (General Business Law), qui oblige les entreprises à mettre en œuvre des mesures de sécurité pour les utilisateurs et à fournir à ces derniers des ressources leur permettant d'obtenir de l'aide.

Responsabilités en vertu de la nouvelle loi

À compter du 5 novembre 2025, les opérateurs d'assistants IA devront :

- Mettre en œuvre des protocoles de sécurité pour l'intervention en situation de crise : Les assistants IA doivent détecter les signes d'idées suicidaires ou d'automutilation et orienter rapidement les utilisateurs vers des services d'aide d'urgence.
- Interrompre les périodes d'utilisation prolongée : Informer clairement et régulièrement les utilisateurs qu'ils interagissent avec une intelligence artificielle et non avec un être humain, notamment par des notifications bien visibles au début de la session et à intervalles réguliers toutes les trois heures d'utilisation continue de l'assistant.

Le non-respect de cette obligation entraînera des sanctions, appliquées par la procureure générale de New York, et les amendes perçues contribueront au financement de programmes de prévention du suicide dans l'État de New York.

Kristen Gonzalez, sénatrice de l'État, a déclaré : « Je suis vraiment fière d'avoir collaboré avec la législature de l'État et la gouverneure pour défendre une législation sur l'IA comme cette loi sur les assistants IA. Avec l'adoption d'outils d'IA tels que les chatbots, nous constatons l'impact d'une réglementation réactive en temps réel. Les entreprises modifient déjà leurs politiques afin de protéger les enfants et de surveiller certains types de contenus, tels que les conseils médicaux, juridiques ou financiers. Je remercie la gouverneure Hochul pour ses efforts visant à faire de New York un leader responsable en matière d'IA, et j'ai hâte de poursuivre notre collaboration afin d'adopter d'autres lois qui placent l'intérêt public au cœur du développement de l'IA. »

Steve Otis, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Le budget de l'État pour 2025-2026 comprend des mesures de protection et des notifications importantes pour les utilisateurs d'outils d'accompagnement basés sur l'IA. Il est particulièrement important de prendre "des mesures raisonnables pour détecter et traiter les idées suicidaires ou les expressions d'automutilation exprimées par un utilisateur" et de rappeler à plusieurs reprises à l'utilisateur qu'il communique avec un outil d'IA et non avec un être humain. Cette série de protections illustre une nouvelle fois le leadership de la gouverneure Hochul et des deux chambres de la législature dans leur capacité à suivre le rythme des technologies en pleine expansion, telles que l'intelligence artificielle. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)